



**Procès-verbal de la 20^e assemblée générale annuelle
des membres**

le samedi 7 mai 2016 à 10 h 30

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

ADMINISTRATEURS PRÉSENTS : M^{me} Nicole Beaudoin, M^{me} Micheline Brochu, M^{me} Sylvie Brown, M. Jean Dorion, M. Jules Gilbert, M^{me} Marie-Josée Naud et M. Daniel Thouin

ADMINISTRATEURS ABSENTS : M^{me} Michelle Bussièrès et M. Yves Michaud

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président de l'assemblée, M. Daniel Thouin, constate l'existence du *quorum*, et **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de déclarer la présente assemblée générale annuelle et extraordinaire dûment convoquée et ouverte à 10 h 40.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Aux fins de cette assemblée, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de nommer M. Daniel Thouin comme président de l'assemblée et M^{me} Sylvie Brown comme secrétaire de celle-ci.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point 2 est ajouté, l'ordre du jour se lisant ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Président et secrétaire de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 25 avril 2015
5. Rapport de la présidence
6. Présentation et adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015
7. Nomination du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016
8. Élection des administrateurs
10. Période de questions et commentaires
11. Levée de l'assemblée

Sur proposition de M. Clément de Laat dûment appuyée par M^{me} Régine Fortin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 25 AVRIL 2015

M^{me} Sylvie Brown fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2015.

M. Daniel Thouin revient brièvement sur certains points.

- Banque canadienne impériale de commerce (CIBC)
À l'assemblée générale des actionnaires (AAA), à laquelle M. Daniel Thouin était présent, M. John P. Manley, président du conseil d'administration de la CIBC, a reconnu que la politique de rémunération des dirigeants représentait une grande difficulté.
- Recours collectif contre la Société financière Manuvie
Le recours est toujours en cours, et les négociations se poursuivent avec les avocats du MÉDAC. L'affaire devrait être entendue devant les tribunaux cette année.
- Principes pour l'investissement responsable (PRI)
L'adhésion revêt surtout un aspect « symbolique », car le MÉDAC ne dispose pas des moyens financiers pour participer aux activités auxquelles il est souvent invité. Être membre de ce réseau constitue tout de même un avantage important pour le MÉDAC puisque l'initiative visant à déterminer les liens entre les investissements et les questions environnementales, sociales et de gouvernance s'inscrit dans la mission du MÉDAC : les propositions qu'il soumet à ses sociétaires à l'occasion des AAA ont pour objectif d'amener les administrateurs de sociétés à intégrer ces questions à leurs décisions en matière d'investissement et d'actionariat.
- Site Internet
La fréquence accrue du site internet, maintenant compatible avec les téléphones portables et les tablettes, témoigne de l'appréciation des utilisateurs à la recherche d'un contenu sans cesse actualisé et enrichi.
- Rétention des membres
Grâce au site Web et à l'information qui y est diffusée, le MÉDAC est en mesure de maintenir un contact régulier et d'entretenir une relation particulière avec ses membres.

Sur proposition de M. Clément de Laat dûment appuyée par M^{me} Régine Fortin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 25 avril 2015, tel que rédigé.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

M. Daniel Thouin fait le point sur les activités du MÉDAC au cours de l'année qui vient de s'écouler. À cet égard, la présentation PowerPoint intitulée « *Champion de la démocratie actionariale* » expose les réalisations de l'année 2015 sous les thèmes de la transition, du développement et des partenariats. Les membres ont également accès à une copie papier de cette présentation.

- Conseil d'administration (CA)

Outre la tenue de sept réunions, le CA a constitué des comités de travail qui favorisent une contribution plus personnelle des administrateurs à l'appui de différents dossiers, en fonction de leurs intérêts et compétences.

Un tableau des compétences des administrateurs, une liste de candidats potentiels à recruter et la nomination de conseillers spéciaux renforcent le fonctionnement du conseil.

- Investissements de l'année

La salle multifonctionnelle accueille les réunions du CA, sert à l'enregistrement des conférences, permet d'accueillir des invités et des partenaires et peut être offerte en location.

Le service de presse, qui suit l'actualité reliée aux actions du MÉDAC, publie *Le MÉDAC Express* chaque vendredi et le diffuse par courriel.

Un logiciel de gestion de données, mis au point pour la création des fiches du MÉDAC, a généré 22 fiches de nos sociétés en portefeuille; un agent de projet a travaillé pendant cinq mois à la réalisation des fiches d'entreprises.

Un nouveau contenu de formation est maintenant disponible, sous forme de quatre modules pouvant répondre à des besoins particuliers et complémentaires, notamment la formation continue du Barreau du Québec. Cinq conférences ont été enregistrées au cours de l'année.

- Le MÉDAC depuis 20 ans

L'objectif majeur de la présidence est l'autonomie du MÉDAC. La contribution de nos partenaires historiques correspond à 58 % du financement global; les 42 % restants proviennent des cotisations et des activités avec les membres. L'Autorité des marchés financiers, un partenaire majeur, représente 33 % des revenus; le Fonds FTQ, la Caisse de dépôt et placement du Québec et Desjardins sont les trois partenaires privés les plus importants (15 % des revenus); et parmi d'autres sources, mentionnons la CSN, l'UQAM et la Ville de Montréal.

- Projet Sécur-Aînés

Le projet a vu le jour à la suite des discussions en demande de financement auprès de nos partenaires institutionnels. Le contenu, destiné aux associations de retraités, répond à cinq questions essentielles en gestion d'épargne et d'investissement : 1) Comment fonctionnent les marchés financiers; 2) À qui faire confiance; 3) Quels produits financiers me conviennent; 4) En avoir pour son argent et la façon de l'évaluer; et 5) En cas de problème qui dois-je consulter.

Les principaux partenaires actuels et à venir du projet sont le Réseau FADOQ [anciennement Fédération de l'Âge d'Or du Québec] (410 000 membres), l'AQRP [Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic] (30 000 membres); les comités de retraite de la FTQ [Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec] (200 comités), l'ANRF [Association nationale des retraités fédéraux]-Québec (8 000 membres), la caisse de l'UDA [Union des Artistes] (12 000 membres) et l'AQDR [Association québécoise de défense des droits des

personnes retraitées et préretraitées] (40 000 membres). Dans chaque cas, il faut obtenir la participation du partenaire financier de l'organisme. En ce qui a trait à la réussite de l'entente avec la FADOQ, il convient de faire ressortir la participation personnelle de la vice-présidente du MÉDAC, M^{me} Nicole Beaudoin, et de son réseau d'affaires exceptionnel.

Jamais dans l'histoire du MÉDAC, nous avons eu la possibilité de planifier un projet et de le réaliser sur une aussi longue période. Pour les trois prochaines années, les engagements totalisent 228 000 \$ répartis comme suit : SSQ Groupe financier, 60 000 \$; FTQ Fonds d'éducation, 60 000 \$; FADOQ, 18 000 \$; CDPQ, 50 000 \$; et AMF Fonds d'éducation, 40 000 \$.

- Une institution financière sur mesure, comme partenaire

À sa prochaine réunion, le CA approuvera le projet d'entente de partenariat avec la Caisse d'économie solidaire Desjardins (CÉCOSOL), principale institution financière spécialisée en économie sociale et en investissement responsable au Québec. La CÉCOSOL est présente dans plus de 2 500 coopératives et organismes à but non lucratif (OBNL) susceptibles d'utiliser nos services de formation et les renseignements disponibles sur notre site internet. Le MÉDAC pourrait profiter de ce réseau de solidarité.

- Un investissement pour les prochaines années

Tout est en place pour que les investissements des deux dernières années favorisent la croissance de nos adhésions. Par ailleurs, la variation de la valeur du portefeuille influence les résultats des surplus ou pertes de l'année, mais n'a aucune influence sur nos liquidités.

- De nouveaux types de partenariats en marche

Le MÉDAC est en discussion avec ÉducaLoi pour coordonner la formation Sécur-Aînés.

Dans le but d'accroître l'impact de nos propositions aux assemblées annuelles d'actionnaires l'an prochain, des pourparlers sont en cours avec SHARE Canada, qui fournit des analyses et des recommandations de vote ainsi que le service de gestion du vote sur les propositions au nom de ses clients.

Le MÉDAC a la possibilité d'entreprendre des recours collectifs avec trois cabinets d'avocats : Paquette Gadler, dossier PowerCorporation (mémoire à la Cour suprême); Siskinds Desmeules, dossiers Manuvie et Theratechnologies (mémoire à la Cour suprême); et Belleau Lapointe, dossier Nortel.

Le MÉDAC est inscrit à titre de partenaire consultant aux Principes pour l'investissement responsable (PRI).

- Atouts du MÉDAC

M. Daniel Thouin souligne l'apport de l'équipe exceptionnelle qui permet au MÉDAC d'accomplir sa mission : M. Willie Gagnon, coordonnateur, webmestre, ambassadeur aux AAA et secrétaire exécutif, seul salarié à temps plein de l'organisation. M. Normand Caron, responsable des programmes de formation, initiateur du nouveau passeport MÉDAC et du programme Sécur-Aînés; il administre les affaires courantes en

collaboration avec M^{me} Fontaine, comptable, qui nous rend visite chaque mois. M^{me} Louise Champoux-Paillé, mandataire responsable du dossier des propositions; elle analyse les résultats obtenus, élabore des stratégies d'intervention et soumet les propositions étayées par les études les plus pertinentes et objectives disponibles. M. Michel Desjardins, mandataire du développement des partenariats; il encadre et réalise, en collaboration avec M. Normand Caron, l'élaboration de nos partenariats avec les associations de retraités. Enfin, M. Dominique Lemoine, mandataire de la vigie et du *MÉDAC Express*; étudiant en journalisme, il réalise les communiqués de presse que vous lisez chaque semaine.

Le MÉDAC dispose de produits d'information financière grâce à une technologie de pointe, offre une formation adaptée à plusieurs clientèles, possède une histoire riche de réussites et jouit d'une crédibilité à toute épreuve reconnue par la Cour suprême. Il n'attend plus que la participation du fédéral pour consolider son statut d'intervenant incontournable en matière de défense des actionnaires et épargnants du Québec et du Canada.

M. Arthur Amyot félicite le président pour son excellent rapport.

6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015

M^{me} Johanne Fortier, de la firme MAZARS HAREL DROUIN, S.E.N.C.R.L., présente les états financiers du MÉDAC qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015 ainsi que les résultats, l'évolution de l'actif net et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Elle attire l'attention sur la note 11 des états financiers qui indique que l'organisme cherche des sources de financement pour le prochain exercice afin de maintenir son niveau d'activités. Cette situation, conjuguée aux autres questions exposées dans la note 11, indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité de l'entité à poursuivre son niveau d'activités. L'opinion de la firme ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Sur proposition de M. Claude Grégoire dûment appuyée par M. Jacques Bouchard, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, tels que présentés.

7. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

Sur proposition de M. Marcel Flageol dûment appuyée par M. Arthur Amyot, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de retenir les services de MAZARS HAREL DROUIN, S.E.N.C.R.L., pour l'audit des états financiers de l'exercice 2016.

8. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Par résolution unanime en date du 4 mai 2016, le conseil d'administration a approuvé les bulletins de mises en candidature déposés, conformément à l'article 67 du règlement interne du MÉDAC, et il recommande à l'assemblée annuelle des membres du MÉDAC l'élection des candidats proposés au poste d'administrateur.

Sur proposition de M. Clément de Laat dûment appuyée par M. Claude Grégoire, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'élire les personnes suivantes à titre d'administrateur pour une durée d'un an, le tout conformément à l'article 22 du règlement interne du MÉDAC :

- M^{me} Nicole Beaudoin

- M^{me} Julie Biron
- M^{me} Micheline Brochu
- M^{me} Sylvie Brown
- M^{me} Michelle Bussières
- M. Jean Dorion
- M. Jules Gilbert
- M^{me} Marie-Josée Naud
- M. Daniel Thouin

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

1. M. Jean Chambers fait observer que les jeunes, essentiels à la survie du MÉDAC, ne sont pas présents. Le MÉDAC devrait envisager des incitatifs afin d'aller chercher des jeunes. Pensons à l'impact qu'a eu Gabriel Nadeau-Dubois. Par ailleurs, il suggère les associations « d'anciens » des universités comme source possible de recrutement de nouveaux membres.
 2. M. Claude Grégoire est tout à fait d'accord avec M. Chambers : il faut recourir aux jeunes, qui sont prêts! Sans vouloir déprécier le travail effectué par les administrateurs, qu'il félicite, il estime que le MÉDAC fait du « sur place ».
 3. M. Arthur Amyot mentionne l'article de Gérard Bérubé intitulé « La révolte des actionnaires prend de l'ampleur » (*Le Devoir*, 6 mai 2016) au sujet de la rémunération des dirigeants : le MÉDAC pourrait-il créer une chronique du même genre? Est-ce possible?
 4. M. Clément de Laat souhaite exprimer son appui aux propositions de MM. Grégoire et Amyot. Il propose de poser un geste simple : vu la baisse du nombre de membres, il invite les membres à offrir une adhésion en cadeau, par exemple intéresser un jeune que l'on connaît au travail du MÉDAC.
 5. M. Henri-Paul Bronsard propose que le MÉDAC fasse une présentation à l'organisme Équiterre, qui compte plus de 15 000 membres.
 6. M. Jacques Bouchard remercie l'exécutif pour une autre bonne année de travail. Il incite les membres à assister au AAA : « Allez-y, c'est renversant! » Il félicite M. Willie Gagnon qui a réagi promptement au moment de son intervention à l'AAA de Bombardier, qui a eu une attitude méprisante envers les actionnaires en ne lisant pas la proposition du MÉDAC. M. Bouchard ajoute qu'il a déjà inscrit deux nouveaux membres, soit son épouse et sa fille. Par ailleurs, il « vend » le MÉDAC; pour attirer les jeunes, il faut insister sur l'esprit d'équipe et la solidarité : « l'union fait la force ».
- M. Daniel Thouin remercie les personnes présentes de leur participation, qui est très appréciée. Les membres du conseil prennent bonne note des propositions et commentaires formulés.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Jacques Bouchard dûment appuyée par M^{me} Régine Fortin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de lever la séance à 12 h 30 et de mettre ainsi fin à l'assemblée.

DANIEL THOUIN, président

SYLVIE BROWN, secrétaire